

## Le stage d'application en statistique (fin de 2<sup>ème</sup> année )

### Stage obligatoire effectué en France ou à l'Étranger

Le stage d'application de 2<sup>ème</sup> année des élèves ingénieurs est inscrit dans le projet pédagogique de l'école. Il s'agit d'un stage d'application en statistique que les élèves sont chargés d'effectuer dans une entreprise du secteur concurrentiel, un centre de recherche public ou privé, une administration ou une collectivité territoriale.

### Objectif

Ce stage a pour objet essentiel d'assurer l'application pratique de la formation dispensée à l'Ensaï en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>ème</sup> année en particulier dans le domaine statistique. Il est indispensable que le sujet de stage comporte une problématique, que le contexte du stage (disponibilité des données et encadrement en matière de statistique) permette de travailler sur le sujet et de répondre à la question qui a été posée.

En étant effectué à l'étranger ce stage a également pour but :

- de découvrir une autre culture sociale et professionnelle
- d'approfondir ses connaissances d'une langue étrangère

### Statut du stagiaire

Pendant toute la durée du stage, le stagiaire demeure élève de l'école. La structure d'accueil nomme un Maître de stage chargé d'assurer le suivi technique et d'optimiser les conditions de réalisation du stage. L'Ensaï pourra convoquer le stagiaire pour participer à d'éventuels examens de rattrapage, qui ont lieu au cours de l'été.

### Durée

8 semaines minimum entre le 31 mai et le 31 août.

## Insertion dans le cursus

Le stage d'application en statistique valide en quelque sorte la compétence de statisticien généraliste normalement acquise par tous les élèves à l'issue de la 2<sup>ème</sup> année de scolarité. Il s'inscrit dans une démarche de professionnalisation de l'élève qui va durant son stage appliquer les enseignements dispensés à l'Ensaï en situation réelle de travail.

## Contenu du stage

Il doit être de niveau pré-requis à Bac + 4. Aucune adéquation entre le contenu du stage et le choix de filière en 3<sup>ème</sup> année ne sera imposée contrairement au stage de fin d'études. Cependant, en tant que contenu d'un stage d'application, il devra présenter des garanties d'utilisation de méthodes statistiques enseignées en 2<sup>ème</sup> année. Le stage de fin de 2<sup>ème</sup> année doit être conçu de manière à permettre à l'élève de conduire, finaliser et enrichir les plans d'actions associés aux missions confiées durant le stage. Le travail de l'élève doit être axé sur la réponse à la problématique contenue dans le thème de stage inscrit dans la convention. Il doit aussi être l'occasion pour l'élève de se mettre en situation professionnelle réelle.

## Le rapport de stage

A l'issue du stage, les élèves devront rédiger un rapport **en français ou en anglais** ( 12-15 pages).

Le rapport de stage n'excèdera pas 12 - 15 pages (hors annexes). Une première partie (2 pages maximum) sera consacrée à l'environnement professionnel (description de l'organisme, activité, taille, description de l'unité d'accueil, organisation du travail...). La suite du rapport (10 pages) décrira la mission, les méthodes statistiques mobilisées, les principaux résultats et leur utilisation future au sein de la structure d'accueil. Dans la partie conclusion, (1-2 pages) il sera précisé jusqu'où les objectifs qui avaient motivé l'étude ont été atteints et les réponses qu'elle a permises. Il convient également d'indiquer si des prolongements ou des progrès pourraient être faits et d'en donner les directions (enrichissement).

D'une manière générale, il est demandé au stagiaire de quitter son habit de technicien des statistiques pour traduire les résultats en propositions d'actions ou en préconisations pour la structure qui l'accueille. La conclusion s'adresse aux destinataires finaux qui attendent à ce stade une aide à sa décision.

Le stage fera l'objet d'une validation (ou d'une invalidation) par le biais de deux évaluations :

- celle du Maître de stage qui portera sur l'ensemble du stage : conditions de réalisation, apport du stagiaire, qualité du rapport de stage, etc. ;
- celle de l'Ensaï qui portera essentiellement sur le rapport de stage dans sa dimension méthodologique et prospective (propositions et préconisations).

L'appréciation donnée par l'Ensaï consistera à évaluer la qualité du rapport de stage en attribuant une note. Cette dernière sera mise en perspective avec l'évaluation du Maître de stage.

*Dossier suivi par :*

**Josseline BRIAND et Mariannick GAUDIN**

Tél : 02 99 05 32 73 / 02 99 05 32 86

Mél : stage@ensai.fr



*Département Communication et Relations Extérieures*

